# LE COURRIER DE L'OUEST

J'abandonne les Affaires !

Voyez mon annonce sur la page Quatre

S. F. MAYER
123 Ave Jasper.

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 3 OCTOBRE 1907 — No. 52

## L'Honorable Frank Oliver

L'Hon. Frank Oliver, ministre de l'Intérieur, est en ville.

Durant sa présente visite, M. Oliver parcourera les deux nouvelles provinces, pour se rendre compte, de visu, des différents besoins de chacun de ces districts.

M. Oliver, un pionnier de l'Ouest, connait mieux que tout autre la méthode à suivre pour obtenir les renseignements exacts dont il a besoin pour administrer judicieusement son département.

Le Département de l'Intérieur, qui, depuis 1896, avait été administré de main de maître par l'hon. Cliford Sifton, ne pouvait pas tomber dans de meilleures mains que celles de l'hon. Frank Oliver.

Ayant une connaissance approfondie des Provinces de l'Ouest, l'hon, M, Oliver était bien l'homme tout désigné pour continuer la politique progressive de l'hon. Cliford Sifton, et même pour l'améliorer suivant les circonstances.

Le ministre de l'Intérieur, malgré ses nombreuses occupations, qui exigent presque constamment, sa présence à Ottawa, a trouvé moyen durant les vacances parlementaires, de visiter l'Ouest trois fois.

De tous les Départements, celui de l'Intérieur reçoit le plus d'attention de l'opposition à la Chambre des Communes. Des attaques furibondes, mais non justifiées, ont été dirigées contre le département de l'Intérieur durant les dernières sessions. Le chef de l'opposition continuera probablement ses attaques malicieuses, mais le ministre de l'Intérieur sera à son poste, fort de sa bonne et sage administration, chargé de preuves documentées, pour confondre M. Borden et ses lieutenants.



*L'Hon. FRANK OLIVER, Ministre de l'Interieur*

## OPINIONS

### L'actif le plus précieux du Canada

( Du " Canada " )

Ne dérangeons pas ce qui est bien. L'Intercolonial fait de si bonnes affaires sous l'influence du régime de réformes inauguré par l'hon. M. Emmerson et le sous-ministre, M. M. J. Butler, que ce serait folie d'adopter quelque projet de commission.

Voyez les excédents annuels qui se succèdent maintenant, y compris le surplus des neuf mois terminés le 31 mars, qui est sans précédent.

Chaque mois, régulièrement, depuis lors, accuse un excédent, et voici que le mois d'août nous arrive avec des recettes qui battent tous les records.

Une dépêche d'Ottawa dit :

" Ottawa, 17 sept. — Pendant le mois d'août, l'Intercolonial a fait les plus grosses recettes de son existence. Les recettes brutes de ce mois ont atteint le total de 850,00, ce qui dépasse 55, 000 les recettes du mois correspondant de l'année derniére.

Cette augmentation de recettes est attribuée à l'augmentation du pouvoir moteur et du matériel roulant, à une meilleure organisation et à l'activité générale des affaires dans le pays que dessert la ligne. Le sous-ministre, M. M. J. Butler, prévoit encore une plus grande augmentation dans les affaires de la ligne. "

La prédiction de l'hon. M. Emmerson, que l'Intercolonial deviendrait l'actif le plus précieux du Canada, en dépit des sarcasmes qui l'ont accueillie de la part de la presse tory, est en bonne voie de se réaliser du vivant de celui qui l'a faite.

### LES DOCTRINES DE M. BORDEN.

L Du "Canada."

M. Borden parcourt le Dominion pour prêcher le transfert de l'Intercolonial à une commission.

M. Borden crie à l'extravagance libérale.

Or Sir Wilfrid Laurier vient de nommer un ministre des Travaux Publics et un ministre des Chemins de Fer.

Ces nominations exigent la sanction du peuple.

N'était-ce pas le moment pour M. Borden de faire ratifier ses critiques et sanctionner son programmes par le peuple canadien?

Il eût pu consulter l'électorat sur les parties mêmes de son discours qui touchent les départements des nouveaux ministres.

Et poutant, aucun candidat conservateur ne s'est présenté.

M. Borden a prouvé là que son programme n'est qu'un expédient, et qu'il ne se soucie pas de s'exposer au suffrage populaire.

### M. BORDEN REPUDIE DE NOUVEAU.

**Les Terres des nouvelles provinces**

Encore unarticle du programme de M. R. L. Borden qui est répudié par l'un des principaux organes du parti conservateur.

La "Gazette" d'hier, passant en revue la situation faite aux nouvelles provinces par les lois d'automne, conclut qu'il n'est pas de leur intérêt de "restituer" à ces provinces la possession—qu'elles n'ont jamais eu — de leurs terres publiques, s'il leur faut en même temps renoncer à l'indemnité qu'elles reçoivent de ce chef.

"Restituer" est le terme employé par M. Borden dans son programme, quoique l'on ne puisse guère— du moins c'est ainsi que nous autres du vulgaire le comprenons— restituer aux nouvelles provinces une chose qu'elles n'ont jamais possédée. Mais cela ferait bien dans la phrase, parce que cela laissait vaguement planer sur le gouvernement l'accusation de les avoir dépouillées d'une richesse qu'elles possédaient.

Les organes torys se sont donné le mot après la visite de M. Borden dans leur localité et l'exposition qu'il y a faite de son programme, pour proclamer que le programme de M. Borden était de nature à donner à réfléchir aux électeurs.

Nous ne savons trop quelles réflexions il a inspirés aux électeurs torys, mais nous avons pu constater, en effet, qu'il avait donné à réfléchir aux organes de son parti. Et nous avons constaté aussi que le résultat de ces réflexions avait été invariablement la réfutation de l'un ou de plusieurs des articles de ce programme.

Ce n'est pas absolument brillant comme résultat.

Du " Canada."

### LE CONGRES, LA PRESSE TORY ET LA LOI LEMIEUX.

Du "Canada".

Les journaux torys de jeudi consacraient des colonnes au compte-rendu des attaques faites par certains délégués, au congrès ouvrier de Winnipeg, contre la loi Lemieux.

Ces mêmes journaux constataient, hier, en deux lignes, que, malgré ces attaques, le congrès avait adopté une résolution approuvant la loi Lemieux par un vote de 81 contre 18.

Cette information pourra, ils l'espèrent dû moins, passer inaperçue, et leurs lecteurs pourront rester sous l'impression que le Congrès des Métiers et du Travail a énergiquement dénoncé la loi Lemieux.

C'est ainsi que nos confrères bleues comprennent l'éducation du peuple.

### L'IMMIGRATION.

Du "Canada"

Ottawa, 15.—M. W. D. Scott, surintendant de l'immigration, qui est revenu samedi à Ottawa, en compagnie de M. W. H. Cory, de'une tournée d'inspection de d'une tournée d'inspection de transatlantiques canadiennes, recommande au gouvernement de mettre en vigueur un règlement exigeant que les immigrants débarquant au Canada soient possesseurs d'une somme d'argent d'un minimum fixé, leur assurant les moyens d'attendre qu'ils aient trouvé un emploi.

Un règlement de ce genre existe déjà aux Etats-Unis. M. Scott croit qu'il aurait pour effet d'arrêter au passage un certain nombre d'émigrants non désirables. Jusqu'ici on n'exige des immigrants arrivant au Canada qu'une bonne santé et de bonnes intentions.

Le règlement que préconise M. Cory pourrait être mis en vigueur par un simple ordre en conseil.

M. Scott se déclare absolument satisfait du travail des agences de Grande-Bretagne et du continent. Il compte que nous aurons quatre cent mille immigrants l'an prochain.

### PAUVRE M. BORDEN!

"Le Soleil."

M. R. L. Borden est arrivé dans l'Ouest, et il semble bien que ce soit pour lui le commencement des difficultés.

Dans l'est, sa tournée électorale s'est déroulée paisiblement: on a écouté son programme et fort décemment on s'est contenté de dissimuler les bâillonnement qu'il provoquait.

Si M. Borden ne peut se flatter d'avoir éveillé l'enthousiasme des foules, les provinces de l'Est, du moins, a-t-il raison de se féliciter d'avoir échappé aux ennuis qui d'ordinaire accompagnent semblable tournée. L'indifférence générale lui a singulièrement aplani les votes.

Il ne semble pas qu'il doive en être de même dans l'Ouest.

Dès son arrivée, les chefs du parti conservateurs dans le Manitoba lui ont fait savoir très quatégoriquement qu'il lui fallait, de toute nécessité, commencer par appeler une convntion de son part, convention à laquelle serait arrêté un programme capable de donner satisfaction aux besoins de l'Est et de l'Ouest, et surtout capable d provoquer un peu d'enthousiasme.

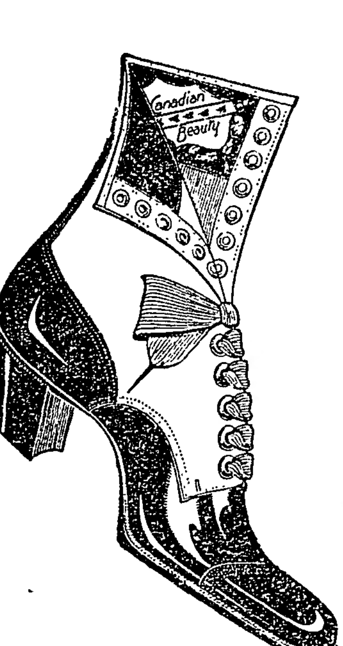
Les gens de l'Ouest "mean business" et il est bien certain que l'incolore programme de M. Borden ne saurait les satisfaire.

M. R. L. Borden a devant lui des jours quelque peu sombres.



*N'OUBLIEZ PAS L'EXPOSITION*
*A Morinville, les 10 et 11 Octobre.*





## LA PROVINCE DE L'ALBERTA.

La province de l'Alberta est un des endroits les plus intéressants du monde et les yeux du Canada sont attachés sur ce vigoureux enfant de l'Ouest.

Les produits envoyés par le gouvernement de l'Alberta font l'admiration de tous les visiteurs, dans la bâtisse des chemins de fer, à l'Exposition Nationale Canadienne, et la disposition des divers grains, foins, charbon et autres produits de l'"Ouest le plus reculé," a été faite en vue de convaincre le public que l'Alberta est tout ce qu'il prétend être: une grande et progressive province. Parmi les produits exhibés on voit des grains, des foins, du trèfle, du charbon, de la brique, de la pierre, du sucre, etc. Presque tout le grain et le foin exposés sont de cette année. Il y a des échantillons d'avoine qui a donné jusqu'à 110 minots à l'acre et du blé de 60 minots à l'acre.

Les gerbes de grain et la reproduction de champs de blé sont particulièrement agréables aux fermiers qui aiment à voir le blé et l'avoine en gerbes, tels qu'ils sont sur le champ.

Il y a là du lin qui a donné 17 minots à l'acre et du foin de Brome haut de 6½ pieds.

Il y a certainement une quarantaine de variétés de foin naturel et acclimaté. Ceux-ci et le splendide alfalfa sont d'un grand intérêt pour le visiteur et chaque personne qui s'y intéresse reçoit dans une enveloppe, un échantillon du grain de l'Alberta, ainsi qu'une carte postale privée avec des vues des produits exhibés.

L'Alberta est un grand pays, remarquable non seulement par la fertilité de son sol, mais aussi pour son charbon, son pétrole, sa terre à ciment, le gaz naturel, etc. Le charbon mou est si abondant, qu'il y en a sous chaque pouce de terrain de toute la Province. Bien souvent, tout ce qu'un fermier, vivant près d'une rivière, a à faire pour se chauffer, est de se rendre au bord de la rivière et de prendre du charbon sur la rive. Ceci est un des avantages de l'Alberta et les immenses mines de charbon de la Province seront de plus en plus productives à mesure que le pays se peuplera.

Le gaz naturel est aussi une annonce pour l'Alberta, le gaz sert pour l'éclairage, le chauffage et pour des fins manufacturières. A Medecine Hat on se sert du gaz naturel depuis plusieurs années. Dans le moment, Calgary fait des sondages pour le gaz et on en a trouvé au nord d'Edmonton. On a aussi trouvé du pétrole dans l'Alberta. Des puits sont actuellement en opération dans le sud de l'Alberta, près de Pincher Creek, aussi bien qu'au nord d'Edmonton.

M. E. L. Richardson, assisté de M. Frank Peterson, est en charge de l'exposition du gouvernement. Tout secrétaire d'une Chambre de Commerce quelconque de l'Alberta, ainsi que le sous-ministre de l'Agriculture se feront un plaisir d'envoyer tous renseignements demandés relativement à la Province.



## PAR LA BAIE D'HUDSON

Le département de l'Intérieur vient de publier une intéressante étude au sujet d'une voie de trans port par la Baie d'Hudson.

Ce projet, sur l'urgente nécessité duquel les députés de l'Ouest ont appelé l'attention du gouvernement à la dernière session, est loin d'être nouveau. Depuis vingt-cinq ans il est question d'ouvrir cette voie de navigation, et le gouvernement a déjà offert une subvention de 12,000 acres de terre par mille, le long de sa voie, à toute compagnie qui entreprendrait la construction d'un chemin de fer jusqu'à la Baie d'Hudson. Malgré cette offre avantageuse, aucune compagnie n'a pris l'initiative désirée, mais le grand développement de l'Ouest canadien demande un autre débouché pour l'expédition du grain en Angleterre, et le gouvernement y prête une attention toute spéciale.

Relier par des rubans d'acier notre mer intérieure à nos immenses champs de blé de l'Ouest est chose facile et cela favorisera le développement des régions circonvoisines de la baie, lesquelles sont très propres à l'agriculture et riches en bois de construction et en minéraux.

De Prince-Albert, capitale de la Saskatchewan, au Fort Churchill, la distance est de 650 milles; par cette voie le trajet jusqu'à Liverpool serait de 3,590 milles, tandis que par la voie de Montréal il est de 4,988 milles. C'est là un gain de temps inappréciable; une différence de 1,398 milles c'est énorme, quand il s'agit de transport. D'autre part, les chemins de fer ne peuvent suffire au transport du grain de l'Ouest et la récolte augmente chaque année. Une nouvelle voie ferrée donnera un service plus complet, transportera le grain aux élévateurs que l'on construira à Churchill qui, comme port de mer naturel n'a pas son semblable dans tout l'univers. D'accès facile, il peut contenir une flotte entière,a des eaux profondes, des abords toujours exempts de brouillards.

Reste à considérer un point qui est le premier par son importance: la possibilité de la navigation. Quand à la baie elle-même, nulle difficulté; c'est une mer. Même en admettant l'impossibilité de prolonger la période de navigation à plus de quatre mois dans le détroit d'Hudson, un service actif serait encore d'un immense profit aux provinces de l'Ouest.

Du " Temps."

## M. F. C. Cromwell à la Passe de la Tête Jaune

M. F. C. Cromwell et son parti, en route pour Prince Rupert, sont rendus à la Passe de la Tête Jaune, d'où ils ont renvoyé le fameux guide "Jack" avec les chevaux de bât. Ils feront le reste de la route en canot. La parti n'a pris que 22 jours pour se rendre d'Edmonton à la Passe de la Tête Jaune, une distance de 394 milles.

M. Cromwell dit que les sauvages sont occupés à harponner le saumon et le parti a quantité de poisson frais, ce qui est un agréable changement après avoir mangé du bacon pendant un mois. M. Cromwell a réussi à prendre à la ligne un immense saumon.

Il y a un bon magasin à la Passe, où on peut obtenir des provisions aux prix suivants :

| | | |
|---|---|---|
| Farine par 100 lbs | — | $ 35.00 |
| Bacon " " " | — | $ 50.00 |
| Sucre " " " | — | $ 50.00 |
| Sel par lb. | — | .35 |
| Lait condensé, par boite | | .75 |
| Thé, la lb. | — | 1.00 |

On peut aussi s'approvisionner à Fort George.

## UNE EXCELLENTE SUGGESTION.

Le "Globe" de Toronto, dans un article dont nous approuvons fort les conclusions, se prononce en principe, comme partisan de la construction du canal de la Baie Georgienne par le gouvernement.

Voici une réduction de cet article fort intéressant et fort judicieux.

* * *

" La domination de ces associations peut tomber ou du moins se modifier considérablement au point des ports océaniques ou le long des routes intérieures, comme les lacs le prouveront probablement un jour. Les communications de l'océan avec les lacs sont mauvaises; c'est là leur point faible, car cela tend à mettre les compagnies de navigation sous la dépendance des raccordements avec les chemins de fer, et par là, à les asservir, dans une grande mesure, au monopole qui diminue l'unité publique des voies ferrées. Il ne faut pas négliger ce point chaque fois qu'on étudie un projet de communication parfaite entre les lacs et l'océan, par la route du lac Nipissing et la rivière Ottawa.

Un canal pour les bateaux à fort tirant d'eau, par cette route possédée par une corporation qui y placerait des millions et qui compterait sur les droits de péage pour se rembourser, serait une influence politique qui suffirait à empêcher le creusage ou l'agrandissement des canaux libres de Welland et la longueur des cours du Saint-Laurent. Le groupe de capitalistes qui posséderait ce canal pourrait éventuellement devenir grand propriétaire de voies ferrées. Il pourrait arriver des cas où ces capitalistes trouveraient avantageux de mettre des obstacles au trafic du canal pour mieux promouvoir les intérêts de leur chemin de fer. Les compagnies de navigation qu'ils favoriseraient passeraient les premières et ils pourraient empêcher les lacs de devenir complètement une route ouverte à la concurrence par les bateaux de tous les pays.

Une route fluviale de toute domination particulière, si elle existait, délivrerait le Dominion de presque tous les maux qu'engendrent le monopole et le favoritisme des chemins de fer.

Le Conseil Privé impérial a clairement décidé qu'on ne peut pas entraver la liberté d'un chemin de fer urbain par un contrat très défini; il serait, par conséquent, futile d'essayer à entraver la liberté d'une compagnie de canalisation qui compterait parmi ses directeurs les principaux financiers de la Grande-Bretagne. C'est par la main-mise sur les routes du pays très étendues que tous les monopoles gigantesques ont pu s'établir.

C'est là le premier point dont il faut tenir compte, quand on dispose de la communication principale des lacs avec l'océan, mais il faut aussi s'occuper de la valeur des eaux actuellement navigables et du pouvoir d'eau produit aux écluses et aux raccordements artificiels. La rivière Ottawa est un actif national qui ne se détériorera pas, même si on ne le rend pas immédiatement navigable. Serions-nous assez peu sages pour aliéner ce qu'une compagnie particulière prendrait bien des années à exploiter entièrement, elle pourrait même trouver profitable, par suite de l'appoint des chemins de fer, à en restreindre l'utilité ou à en rendre des taux de péage écrasants ou plus favorables aux uns qu'aux autres. L'expérience que nous faisons des routes possédées par des particuliers confirme la sagesse qu'il y a à garder pour le public celles qui sont encore libres et ouvertes.

(Du "Soleil").

## DES MILLIONS POUR EDMONTON.

Au cours des deux prochaines années, on commencera à Edmonton, des travaux pour au moins cinq millions de dollars. La première de ces entreprises sera probablement la construction du pont du C.N.R. sur la rivière Saskatchewan. Ce pont coûtera à peu près un million.

La compagnie construira une gare, et continuera sa ligne à l'ouest, vers la côte du Pacifique.

Edmonton sera nécessairement le centre d'approvisionnement lors de la construction de cette ligne. Le C.N.R. dépensera probablement un demi million pour compléter ses terminus. Cette ligne de chemin de fer se dirige aussi vers l'Ouest, avec Edmonton comme centre d'opérations.

L'érection des gares, hangars, magasins et cours du G.T.P. coûtera de un million et demi à deux millions.

La construction de la brasserie projetée, se montera à à peu près un million.

La manufacture de conserves en boites demandera environ un million.

Une autre chose qui mettra beaucoup d'argent en circulation c'est l'amalgamation des différentes mines de charbon du district d'Edmonton. Il n'y a encore rien de certain à ce sujet, mais il est tout probable que d'ici l'année prochaine, il se décidera quelque chose en ce sens.

Il y a actuellement dix ou douze petites mines en opération, et il est probable que si cette amalgamation se fait, sept ou huit seront fermées et les trois ou quatre autres seront équipées de toutes les machines nécessaires pour la production d'une énorme quantité de charbon à un prix modéré.

## LE CHEF DES LIBERAUX D'ONTARIO.

Nos amis d'Ontario ont choisi pour leur chef à la législature provinciale, l'hon. M. A. G. Mackay, député provincial de Grey Nord.

L'hon. M. Mackay est un brillant orateur, un homme de tact et de beaucoup de magnétisme personnel. Il est encore jeune et le choix de ses collègues met sur ses épaules une charge qu'il est robuste pour porter, jusqu'au triomphe final, où avant longtemps, nous l'espérons, il sera à l'honneur ayant été au plus fort du combat.

La personnalité sympathique de M. Mackay et les éminentes qualités qui le font choisir comme chef de parti, après cinq ans seulement de carrière politique, nous sont un gage que la cause libérale est en bonnes mains, à la législature de Toronto.

Du Canada.

## CORRESPONDANCE

Pont de Veyle (Ain), France.

4 septembre 1907.

Monsieur le Directeur du " Courrier de l'Ouest,"

Vous avez eu l'amabilité de m'envoyer, à plusieurs reprises, des numéros échantillons de votre estimable journal. Le dernier reçu, est le Numéro Spécial, contenant la description de l'Alberta, et notamment des centres français qui commencent à s'y développer.

Rien ne m'a fait plus plaisir que de suivre, dans vos intéressants articles, l'extension de la race canadienne-française dans l'Ouest. J'ai voué, depuis longtemps, aux descendants des premiers pionniers de la Nouvelle France une profonde sympathie, et si l'on peut regretter que leur espoir conçu il y a 20 ou 24 ans, de peupler le Manitoba et les provinces voisines avec des émigrants de la province de Québec, ne se soit pas réalisé, il est du moins permis de croire que " nos gens " tiendront une place honorable, un jour, dans ces contrées nouvelles. Une bonne part de ce résultat reviendra à votre vaillante feuille.

Ci-joint un bulletin d'abonnement d'un an et un mandat international de 10 francs. J'ose espérer qu'au cas où je désirerais quelques renseignements supplémentaires sur Edmonton et l'Alberta, vous auriez l'obligeance de me les fournir. Je vous en remercie d'avance et si par hasard, mon intermédiaire pouvait vous être de quelque utilité pour toutes indications à recueillir en France, je me mets volontiers à votre disposition.

Avec, de nouveau, toutes mes félicitations pour l'œuvre entreprise par votre journal, veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués et bien devoués.

E. DEMAIZIERE

## Il est temps.

Les choses paraissent se gâter pour ce pauvre M. Borden.

Son zèle à se poser comme champion de la pureté électorale, lui a inspiré dernièrement la fâcheuse idée de s'attaquer à l'hon. Fielding.

Evidemment, cette campagne de pureté électorale a pour objet principal, non pas de faire disparaître un mal, mais bien de servir des intérêts de parti.

Le chef de l'opposition a été mal inspiré, car son attaque injustifiée lui a valu une dure riposte de la part de M. Aylesworth.

Le ministre de la justice a relevé les paroles de M. Borden et déclaré que si les accusations portées par les pétitionnaires de la contestation d'élection soulevée contre lui, Borden, étaient justifiées, M. Borden lui-même mériterait d'être déqualifié pour huit années.

Cette riposte de M. Fielding a, semble-t il, piqué au vif M. Borden.

Mais l'hon. Aylesworth, nullement intimidé par les lamentations de M. Borden, est revenu à la charge, à Winsor, avant-hier, et n'a pas ménagé le chef de l'opposition.

Il a montré tout le ridicule des prétentions de M. Borden, qui pousse des cris d'orfraie, lorsqu'on se permet de le discuter et de promettre sous le nez les compromissions électorales de 1907 alors que lui-même n'a aucun scrupule à lancer contre M. Fielding des accusations qu'il sait parfaitement injustifiées.

Il est bon, et il est temps que l'on mette un frein à la tactique de l'opposition, qui consiste à lancer contre les libéraux, les insinuations les plus saugrenues sous couleur de combattre la corruption électorale.

De la part des conservateurs, cette comédie est par trop gaossière. Il convient de les rappeler à l'ordre.

Le Soleil

## SIC VOS NON VOBIS.

Du " Canada."

A lire les dépêches du "Star," l'on serait tenté de croire qu'il y a une opposition formidable à la loi Lemieux, parmi les membres du Congrès ouvrier, à Winnipeg.

Le " Star ", qui ne peut s'habituer à rendre justice au gouvernement fédéral, au ministère du Travail, a le soin de cacher à ses lecteurs le fait que le Congrès a adhéré à la Loi Lemieux par un vote de 81 contre 18. Il était prévu que cette loi serait l'objet de violentes attaques de la part de certains délégués. Un M. Harvey Hall notaire agitateur et représentant les employés de chemins de fer, voyant que le Parlement persistait, lors de la discussion du projet de loi, à ignorer ses rodomontades, jura qu'il se vengerait. De là, cette tempête au Congrès.

Harvey Hall, avons-nous besoin de le dire, est un tory enragé, qui fait passer les intérêts de son parti avant ceux des employés de chemins de fer

Voici quel raisonnement il oppose à la loi Lemieux :

Les employés de chemins de fer, dit-il, ont des règlements qui les régissent en cas de grève et il n'ont pas besoin de l'intervention du ministre du Travail.

Le Parlement a jugé qu'un chemin de fer était une UTILITE PUBLIQUE — de fait tout ce qui affecte les transports est d'utilité publique. Or, les voyageurs, les expéditeurs, les consommateurs, c'est-à-dire la grande masse, n'ont-ils pas intérêt à ce qu'une enquête importante ait lieu avant que la grève soit déclarée ! Pourquoi priver le public de voyager, d'expédier et de recevoir ses comestibles, sans au préalable savoir qui a tort ou raison, de la compagnie ou des employés ?

M. Harvey Hall est un égoïste et un cœur sec qui voudrait déclarer une grève et paralyser plusieurs industries, sans crier gare, sans permettre au public—au public qui, par ses représentants, octroye les chartres, paie les subventions et indirectement paie les gages des employés, — de connaître les conflits. Mr Harvey Hall, escomptant la crédulité de ceux qui l'emploient, soutient que la loi est draconienne, qu'elle prive les employés du droit de grève, etc.

Prétextes que tout cela.

La loi est équitable ; elle est juste.

Elle ne fait que retarder la grève, si la grève, doit avoir lieu.

Mais par une enquête consciencieuse, donne au puplic la version des employeurs et celle des employés et l'expérience a démontré que, dans 9 cas sur 10, elle a mis fin au conflit, sans grève. Il serait trop long d'énumérer les différentes grèves qui ont été réglées, grâce à cette loi.

Au moment où le " Star " s'acharnait à faire écho aux diatribes d'Harvey Hall la grève de Valleyfield prenait fin, toujours en vertu de cette loi.

Les employés de chemin de fer ne doivent pas espérer être placés dans une catégorie autre que celle des ouvriers et employés. Ils ne sauraient être privilégiés, devant la loi. Ils auraient tort — suivant en cela les conseils d'un Harvey Hall — de chercher à pratiquer l'exclusivisme et de se retrancher orgueilleusement derrière la formule : " Sic vos non nobis !

## A Bas les Masques

**M. Borden et l'épuration des moeurs électorales.**

M. Borden parcourt en ce moment le pays et prêche onctueusement l'épuration des mœurs électorales.

" Clean politics " est son mot d'ordre.

On dirait quelque prophète des temps nouveaux entreprenant une croisade sainte !

Et pour donner plus d'effet à la formule qui tombe des lèvres comme un jet d'hypocrisie, M. Borden accuse le parti libéral de corruption effrénée, et à chaque assemblée où il prend la parole, il se voile la face, en un geste dramatique et indigné sur les prétendues turpitudes de notre parti et de nos amis.

Déchirons le masque, arrachons le voile dont se recouvre M. Borden.

M. Borden a été le chef de la plus audacieuse et de la plus infâme conspiration qui ait jamais été ourdie en notre pays.

L'on se rappelle, dans les dernières semaines de la campagne électorale de 1904 cette trame gigantesque, à l'aide de laquelle le parti tory devait essayer d'acheter 40 députés ou candidats libéraux, devait acquérir la " Presse " au prix d'un million de piastres, et, enfin, devait faire mettre en état d'arrestation, trois ministres, savoir : L'Hon. M. Sifton, l'Hon. M. Fitzpatrick, aujourd'hui juge en chef de la Cour Suprême et le regretté M. Préfontaine, dont M. Bergeron traînait le nom dans la boue, il y a quelques jours.

Mais les conspirateurs ne purent réussir qu'à acheter la " Presse " et il n'y eut pas de panique. Il s'agissait de créer dans nos rangs une immense panique.

M. Hugh Graham, du " Star ", s'il était ici, pourrait peut-être faire des déclarations très piquantes sur cette affaire, mais il voyage depuis bientôt deux ans pour sa santé délabrée, et M. Borden compte peut-être sur son absence pour afficher quelque sérénité d'ame !

M. Mclean, député conservateur d'Ontario, a demandé que la lumière fût faite sur cette conspiration et il veut savoir jusqu'à quel point M. Borden a trempé dans cette affaire malpropre.

Si M. Greenshields, si M. David Russell, si l'Hon. M. Berthiaume, si M. Dansereau et autres voulaient parler, peut-être que M. Borden se sentirait gêné pour parler " clean politics ".

N'est-il pas vraiment extraordinaire de voir M. Borden prendre des airs d'archange, à la suite d'une affaire comme celle de 1904, qu'il ne pouvait ignorer, puisqu'elle avait été conçue dans l'unique but de le porter au pouvoir.

M. Borden peut-il ignorer qu'il a dans son entourage, un homme comme M. Foster, qui a été pris en flagrant délit de scandale, manipulant les fonds des Forestiers Indépendants, et dont la déchéance a été demandée publiquement par des journaux conservateurs, comme le " Montreal Star ", le " Toronto World " ; des hommes comme M. Fowler, comme M. Bennett, comme M. Lefurgey, dont les noms sont sortis compromis de l'enquête des Assurances ; des hommes comme M. Bergeron, qui, au début de sa carrière, a pratiqué les carottes que l'on sait, dans le scandale de Charlevois.

M. Borden a-t il oublié que tout le monde, de notre province, a encore présent à la mémoire l'histoire véreuse de McGreevy, les tripotages du Pont Curran, etc. ?

Quand un parti a un pareil dossier, quand un chef se présente devant l'opinion publique avec de pareilles éclaboussures, l'on comprend bien pourquoi il s'affuble d'une masque ?

Du "Canada."

## Il y a mieux à faire.

Le "Soleil"

M. R. L. Borden, en mettant le pied dans la province d'Ontario, parait s'être fort préoccupé de corser quelque peu ses précédentes déclarations, faites dans les Provinces Maritimes, ou dans Québec, au sujet de la nationalisation des téléphones et des télégraphes.

Libre à lui d'adopter la tactique qui lui semble la plus propice à ses intérêts, mais nous avons bien le droit, du moins, de constater ce changement d'attitude.

Evidemment cet article de la nationalisation des téléphones et des télégraphes est un appat préparé spécialement en vue de l'électorat d'Ontario.

Dans Québec, la " Gazette," l'organe le plus représentatif de l'opinion des conservateurs, a, dès le début, pris une attitude si nettement hostile à la clause de nationalisation, que M. R. L. Borden, fort prudemment, s'est montré très réservé dans notre province à ce sujet.

Dans Ontario, où l'attitude de M. Borden a rendu cette question plus d'actualité, la presse la discute assez longuement.

Le " Globe " semble être assez favorable à l'idée de nationalisation et rappelle que Sir William Mulock, au temps où il était ministre des Postes avait déjà pris, bien avant M. Borden, attitude à ce sujet.

L'idée de nationalisation des services d'utilité publique n'est pas neuve ; elle a eu ses adeptes fervents et et maintes expériences en ont été tentés.

Mais sans entrer dans un débat sur ces résultats, débats forcément longs, nous estimons que cette idée, toute alléchante soit-elle, pour certains esprits, rentre dans la catégorie de ces idées issues de la tourmente socialiste.

Elle a l'inconvénient fondamental de substituer au principe essentiel de la concurrence privée, principe in-tigateur de tout perfectionnement, l'autocratie de l'état, autocratie qui conduit infailliblement à la stagnation, ou pire encore, à l'exploitation au profit, non pas de l'intérêt commun du public mais de l'intérêt de groupes politiques.

Comme le pose le " Toronto Star ", journal libéral, "partout où la concurrence libre est possible, la nationalisation entre les mains du gouvernement n'a pas sa raison d'être."

D'ailleurs, par dessus les discussions théoriques plane pour nous autres au Canada, une constatation pratique, qui doit l'emporter sur toute autre : nous avons des emplois mille fois plus nécessaires, des sommes considérables qu'exigerait la nationalisation des téléphones et des télégraphes à l'heure présente.

Notre crédit de jeune nation n'est pas illimité pour excellent qu'il soit à l'heure présente, et avant que d'immobiliser des millions pour satisfaire à une théorie alléchante du genre de celle qu'est la nationalisation des services d'utilité publique, commençons par employer ces millions à perfectionner les moyens et voies de transport, source indispensable de notre progrès national.

# LE COURRIER DE L'OUEST

**Fondé en 1905** **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers— 654 deuxième rue, Tél. 361.

ABONNEMENT— Edmonton, livraison à domiciie, $1.50 par an. — Canada, $1 par an. — Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagneés de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au : Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canàda.

**Jeudi, 3 Octobre 1907**


## *M. R. L. Borden et son programme*

La tournée politique de M. Borden touche à sa fin, et nous doutons fort que le chef de l'opposition puisse, sincèrement, se dire satisfait.

Depuis son arrivée dans l'Ouest, il n'a pas rencontré l'enthousiasme qu'il avait espéré créer.

A Winnipeg, les conservateurs ont laissé comprendre à M. Borden qu'ils n'étaient pas satisfaits de son programme à l'eau de guimauve.

Ils veulent une politique plus définie et vraiment adaptée aux besoins de l'Ouest.

Nous savons ici que son fameux article, promettant la restitution des terres aux Nouvelles Provinces , n'est qu'un trompe l'oeuil.

Il est bien reconnu dans les vieilles comme les nouvelles provinces que nous avons été traité royalement par le gouvernement Fédéral. Le subside qui nous est accordé en échange de nos terres est une compensation des plus généreuse.

Le gouvernement Fédéral dépense, chaque année, plus d'un million pour peupler nos terres de l'Ouest; et tous les ans nous recevons 300,000 nouveaux colons qui viennent développer nos richesses.

C'est cet état de chose si satisfaisant pour nous que M. Borden promet de changer s'il arrive au pouvoir.

Du reste, cette question des terres a été discutée sérieusement, pas les deux parties en lutte, aux dernières élections provinciales, et M. Borden devrait se rappeler le résultat. Son jeune lieutenant, M. R. .L Bennett, avait fait de cette question des terres son grand cheval de bataille; il n'a même pas pu se faire élire dans son comté.

Si M. Borden a sincèrement cru capter le vote de l'Ouest avec ce trompe l'oeuil, il est par trop naïf.

M. Borden nous arrive de la province de Québec et de la province d'Ontario, où il a promis un tarif plus élevé, s'il arrivait au pouvoir. —Il n'osera pas prêcher la même politique dans les provinces de l'Ouest.

Le chef de l'opposition est arrivé à Vancouver au moment d'une émeute regrettable et déshonorante pour ceux qui l'ont préparée. Il était tout naturel que notre grand moralisateur politique fit porter la responsabilité de cette esclandre au gouvernement.

Il s'agissait d'une question internationale à régler. Le chef de l'opposition avait là une belle occasion de se montrer homme d'Etat, sage et politique. Seulement la tentation de jouer au politicien était trop forte; il est tombé.

Cette fois encore il est condamné par des conservateurs, qui ont joué un rôle plus important qu'il jouera lui-même dans la politique canadienne.

Sir Charles Tupper qui connait bien les conditions de la vie dans la Colombie Britannique, dans une entrevue qu'il a donnée à Winnipeg, déclare que les habitants de la Colombie Anglaise ne pourraient plus se passer des Asiatiques. Le vétéran de la politique conservatrice ajoute qu'il croit que l'immigration japonaise, chinoise et hindou est nécessaire, si nous voulons arriver à compléter en temps nos voies de transports.

Et l'hon. R. L. Borden, sans réfléchir, profitant de la surexitation des esprits, amenée par une émeute humiliante pour la province, laisse entendre qu'il favorisera une politique d'exclusion.

La Colombie Anglaise devrait être peuplée de blancs et seulement de blancs, dit le grand chef conservateur.

Au lieu de prêcher le calme, comme c'était le devoir de tout homme public dans le moment, M. Borden pousse au désordre.

Nous sommes convaincus que les conservateurs bien pensants du pays lui reprocheront la position qu'il a prise à Vancouver.

Sur la question des transports, M. Borden n'offre rien de nouveau. Ceux qui ont suivi la politique du gouvernement Laurier, durant les dix dernières années, sont convaincus que le programme du chef conservateur n'offre aucune garantie d'amélioration.

Le gouvernement Laurier a crée la commission des chemins de fer, qui restera comme un des plus beaux mouvements de la politique libérale au Canada. La construction du transcontinental, le Grand Tronc Pacific, sera bientôt un fait accompli.

La construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson est au programme du parti libéral, et à la prochaine session, le gouvernement présentera une mesure au parlement canadien, qui, si elle est ratifiée, assurera la construction de cette nouvelle route pour le transport des grains de l'Ouest.

Sir Wilfrid revient de l'Angleterre avec le projet d'établir une ligne de Paquebots rapide qui complètera avec le Transcontinental, la "All Red Route".

Les Ministres Féderaux et la Presse Ministérielle nous laissent entendre depuis quelque temps que le projet de construction du canal de la Baie Georgienne est à l'étude, et que si le parlement canadien croit à l'utilité de cette nouvelle voie de transport, le gouvernement soumettra aux électeurs, pour leur approbation, un projet qui en assurera la construction.

Voilà le bilan du parti libéral sur la ques tion des transports. Avec les grandes améliorations faites au Port de Montréal, dans le fleuve St-Laurent et aux canaux intérieurs. Nous doutons fort que M. Borden puisse faire croire au peuple qu'il fera mieux, s'il arrive au pouvoir.

D'un autre côté, M. Borden propose l'exploitation par l'Etat des grandes utilités publiques telles que les lignes de télégraphe et de téléphone. D'un autre côté, il veut débarrasser l'Etat de l'administration de l'Intercolonial, en la plaçant sous le contrôle d'une commission spéciale. Il suffit, il me semble, d'exposer ces deux articles de son programme, pour montrer l'inconséquence du Monsieur.

Du reste, cette critique de l'administration de l'Intercolonial nous semble mal venue, au moment où le Ministre des chemins de fer annonce un surplus assez considérable dans l'dministration de cette voie de transport.

L'hon. R. L. Borden sentant que sa critique de l'administration du gouvernement de Sir Wilfrid Laurier est plutôt faible, se rendant bien compte qu'il n'a rien de mieux à offrir, il pose en moralisateur, il crie au scandale.

Ce nouveau prophète veut chasser les voleurs du Temple.

Pour prouver que le chef de l'opposition ne voit qu'une paille dans son oeil quand il voit une poutre dans celui de son voisin, nous reproduisons dans une autre colonne de notre journal des articles de journaux de l'Est, qui prouvent que M. Borden emploirait bien mieux son temps s'il s'occupait à épurer son propre parti.

M. Borden lui-même, si l'on en croit le Ministre de la Justice du Canada, n'est pas la femme de César, audessus de tout soupçons.

Le chef de l'opposition a aussi promis dans les vieilles provinces, qu'à son arrivée au pouvoir il verrait à empêcher les immigrants non désirables de venir peupler les terres de l'Ouest, comme ils le font aujourd'hui.

Encore une fois nous doutons que M. Borden répète ces paroles dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Ici, à Edmonton, nous avons des représentants de toutes les races qui viennent dans l'Ouest, ils iront tous entendre M. Borden, le 9 octobre au soir; demandez-leur combien il y a d'immigrants non désirables dans l'Alberta.

Sur ce point comme sur les autres, vous ne pouvez rien faire de mieux que l'administration actuelle: c'est-à-dire continuer les règlements sévères adoptés par le gouvernement Laurier, pour déporter les quelques immigrants non désirables, qui auraient pu, par accident, arriver jusqu'à nous. Nous avons aussi des lois en force qui permettent au gouvernement d'exercer le plus grand contrôle sur tous les immigrants qui viennent au Canada.

Tandis que M. Borden sera là, il pourrait peut-être ausi nous promettre la restitution de nos droits scolaires de 1875, et l'usage de la langue française dans les nouvelles provinces. Il n'osera pas le faire, pas plus maintenant qu'il ne l'a osé en 1905; ce qui aurait été un appui puissant pour Sir Wilfrid.

Du reste, M. Borden, il ne faut pas vous compromettre jusqu'à ce point là. Quand bien même vous nous feriez ces deux promesses, malgré le grand désir que nous aurions de vous croire, dans ce casci comme dans les autres, nous ne le pourrions pas.

Un autre article du programme de M. Borden qu'il pourra difficilement imposer aux électeurs de l'Ouest, c'est celui par lequel il promet la distribution rurale des matières postales.

Cette distribution rurale des matières postales est une chose impossible du moins dans cette partieci du Canada. La population n'est pas assez danse, et les distances à courir sont trop longues pour permettre une distribution postale de ce genre.

Enfin, cet article du programme de M. Borden a été, comme plusieurs autres, répudié par les journaux conservateurs.

Voici comment le "News" de Toronto apprécie l'article de M. Borden sur la distribution rurale des matières postales.

Nous reproduissons du "Canada" qui reproduisait le "News" le 24 août dernier:

"M. Borden s'est déclaré en faveur de la distribution gratuite des postes à la campagne, ou au moins pour un essai dans les centres les plus populeux. Le malheur est que si le système est une difficile de refuser les demandes que l'on fera pour son extention. fois adopté en partie, il sera bien Dans un pays comme le Canada, avec des grandes étendues à peine peuplées, toute adoption générale de ce système serait un FARDEAU ENORME pour la province. Si on la confine à des régions choisies, des dissatisfactions politiques s'en suivront, et le système deviendra un moyen de gagner des élections. Il est certain, d'un autre côté, que le département des Postes ne doit pas être une agence de taxes, et que les surplus dérivant de ce service doivent être employés à l'extention et à l'amélioration des falicites postales."

Le programme de M. Borden comporte strictement: la distribution gratuite des postes à la campagne.

Et le "News", explicitement, condamne cet article du programme, comme devant imposer un FARDEAU ENORME au trésor.

C'est par pure complaisance qu'il a ajouté, "ou au moins par un essai dans les centres les plus populeux;" car c'est là la politique du gouvernement libéral qui accorde, chaque année, à de nouveaux centres la distribution. Pour le moment, on a dû se contenter de petites villes.

Mais l'adoption complète de la politique préconisée par M. Borden est une utopie; et le "News" est obligé de l'avouer.

## *M. Borden en Fausse Position*

Mr. Borden, comme chef de parti, nous semble en bien mauvaise position.

Avant de partir pour évangiliser les électeurs canadiens, nous croyons qu'il eut été beaucoup plus sage pour le chef de l'opposition, d'appeler une convention conservatrice, et de se faire donner l'autorisation de parler au nom de son parti.

M. Borden n'était pas encore rendu à Halifax, qu'un des journaux conservateurs les plus importants, le "Star",, lui donnait un conseil qu'il n'a pas suivi.

Le lendemain de l'ouverture de la campagne dans la Nouvelle-Ecosse, les journaux conservateurs les plus importants des provinces de l'Est, répudiaient une partie du programme de Mr. Borden sans approuver le reste.

A son arrivée dans l'Ouest, les conservateurs de Winnipeg, après avoir souhaité la bienvenue à leur chef, le mettent en mesure de leur offrir un programme plus défini et plus en rapport avec les besoins des Nouvelles Provinces.

La "Gazette" de Montréal, l'organe conservateur anglais le plus important, et le plus reconnu de la province de Québec, ridiculise la position prise par M. Borden sur la nationalisation des utilités publiques.

Le "News" de Toronto répudie la distribution rurale des matières postales offertes par son chef.

Le " Star" de Montréal, s'objecte parceque le chef de son parti se fait accompagner dans sa tournée politique par des politiciens aventuriers comme MM. Foster et Fowler.

Les conservateurs de l'Ouest ne sont pas satisfaits de M. Borden et de son programme politique. Dans une entrevue à Winnipeg, ses amis politiques lui ont imposé une convention du parti, où ils se proposent de lui indiquer qu'elle ligne de conduite ils désirent voir leur chef suivre.

Tous ces incidents de sa tournée politique doivent donner à réfléchir au chef de l'opposition.

Si M. Bergeron, le Lieutenant dévoué de Mr Borden, veut être sincère, il devra changer son pronostique politique, quand il aura fini de faire rire ses concitoyens.

A son départ pour l'Ouest, Mr Bergeron annonçait la victoire future de son parti comme certaine. Il se voyait déjà assis dans le fauteuil du Ministre des Travaux Publics.

Parceque nos auditeurs ont ri, M. Bergeron, cela ne veut pas dire qu'ils vous prennent au sérieux!!

## POLITIQUE DE M. BOURASSA

### Condamnée par le Conseil Central ..des Métiers et du Travail de Montréal.

### Les Ouvriers Répudient Publiquement la campagne du Député de Labelle et le Programme qu'il préconise.

Montréal, 20.— A une assemblée régulière du conseil central national des métiers et du travail, hier soir, sous la présidence de M. J. A. Roby, la résolution a été adopté à l'unanimité:

"Que le conseil National des Métiers et du Travail, gardien officiel des intérêts des classes ouvrières désire répudier publiquement la campagne que font M. Bourassa et son groupe, et le programme qu'il préconise.

Que ce programme est rétrograde et contraire aux intérêts populaires.

Que l'attitude de M. Borden sur l'instruction publique est contraire à toute idée de progrès et de réforme, et qu'elle vise à maintenir plus longtemps les classes pauvres dans l'ignorance.

Que sa proposition comportant la vente des terrains miniers à l'encan est conçue dans le but de favoriser exclusivement le capitaliste ou le spéculateur étranger, au détriment du pauvre prospecteur ou mineur qui sera exposé à être dépouillé chaque fois qu'il fera une découverte.

Que sa doctrine: la terre libre au colon libre est une formule creuse, contraire au bon sens, et qui, mise en application, ruinerait la colonisation et le commerce de bois dans notre province.

Que les ouvriers n'ont aucun intérêt à voir surgir sous la direction de M. Bourassa, un troisième parti qui ne sera rien d'autre chose qu'un parti de castors et d'arriérés.

Que les ouvriers n'ont aucune confiance dans des hommes ouvertement hostiles à des mesures qui leur sont si chères, comme l'uniformité des livres et le reste.

Que les ouvriers ne peuvent accorder leur confiance à des hommes qui ont peur de l'instruction publique.

Que les ouvriers ont déjà condamné M. Bourassa dans l'élection de la division Sainte-Marie et qu'ils le condamnent encore aujourd'hui parce qu'il est un démagogue et un agitateur."

Du "Temps."

# COIN FEMININ

## CHRONIQUE

### OCTOBRE.

Ce n'est par encore tout à fait l'hiver ; c'est déjà l'arrière saison avec beaucoup de branches dénudées, des campagnes de rouille, des jours qui s'éveillent tard, des femmes emmitouflées : c'est le dernier sourire de l'été, qui s'achèvera bientôt en soupir.

C'est le mois délicieux des jolis tableaux d'intérieur. Si j'étais poète, je laisserais à d'autres les chants des ors et des pourpres, les plaintes des feuilles mortes sous le pas de quelque amoureux, le balancement des nids vides, les descriptions somptueuses des glorieux couchers de soleil automnal, les poétiques clairs de lune d'octobre, et j'irais, flânant, le long des trottoirs, à la découverte d'un indiscret rideau de tulle, et je chanterais l'automne vue à travers la dentelle, avec les rimes précieuses d'une Ctesse de Noailles.

Je ne suis pas poète, hélas ! mais je suis curieuse —deux fois hélas ! et que de fois je me suis attardée dans cette contemplation aimée : un salon—oh quelque fois très simple ! la paix douce s'étend aussi bien sur les meubles modestes— un salon, plongé dans la lumière rose qu'épand la grande lampe encapuchonnée de dentelles et de soieries, où des bustes d'albatre ou de plâtre, tout rose, eux aussi, dans cette lumière de joie, mettent des points pâles au hasard d'un caprice artistique, ou l'harmonie, l'amour, l'inénarrable sensation chez soi se respirent avec le parfum des dernières fleurs qui meurent dans un cornet de cristal, et près du feu, déjà frileuse parceque tout est noir dehors, une femme lisant. La tête brune ou blonde se lève parfois, les yeux, lourds du rève que fait éclore dans nos prunelles la lecture, se pose sur une autre tête qui, mue par cette sympathie des êtres qui s'aîment, s'est levée en même temps : et la seconde qui s'écoule dans le petit salon clos et bien chaud est une seconde de bonheur... Que de secondes du bònheur des autres, j'ai butiné ainsi !

J'ai vu aussi par des soirs très froids d'octobre, des humbles, des hommes au visage noirci par le travail, où les yeux brillant trop, plonger des regards dans ces intérieurs roses ; je les ai vu entrer plus loin, dans ces petites maisons basses où la misère laborieuse aime à s'isoler, ils hésitaient sur le seuil, fatalement la comparaison devait se présenter à leur esprit et devant ces pauvres meubles, ces enfants pâlots, cette femme qui s'acharnait à faire un vêtement décent avec des pièces et des trous, la même révolte qu'à l'homme me venait et il fallait, comme à lui, la troupe des enfants se jetant dans ses jambes, le visage soudain détendu dans une expression de bonheur de la raccommodeuse, pour ne point jeter l'anathème à ma belle liseuse blonde et à son salon rose.

Et dans ma "collection" je garde ainsi, précieusement, de charmants tableaux d'intérieur, vus à travers une fausse guipure à six sous le mètre, qui demanderaient les rimes de bonté d'un François Coppée...

MAGALI.

## PETIT COURRIER.

Le petit Courrier est ouvert à toutes nos lectrices. Si l'on désire une réponse directe, prière de joindre un timbre de deux cents à la demande, toutes les lettres et communications concernant le Coin Féminin doivent être adressées à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton.

Suza— 1o. Ces taches sont très difficiles à enlever etje crois qu'il serait préférable que vous remettiez cet objet à nettoyer à un teinturier.2o. Ce mode de conservation est excellent, il suffit de veiller à ce que les bouteilles ne se brisent pas pendant l'ébullition ; il faut garnir le récipient qui les contient de foin. 3o. Je ferai paraître cette recette prochainement. 4o. Quel sera l'avenir de ces nouvelles manches ? elles seront très peu pratiques pour nous qui sommes toujours obligées de mettre tant soit peu la main à la pâte ! 5o. Mes remerciements.

Près du St-Laurent— Ce n'est point la première fois que la question m'est adressée. Je me souviens encore de l'étonnement d'une toute jeune femme arrivant à Edmonton— elle se reconnaîtra peut-être en lisant ces lignes— de trouver des femmes "habillées comme à Montréal" ! Je vous assure que nous sommes "presque civilisées !" 2o. Ce sera avec plaisir que je vous verrai revenir, j'ai d'aimables correspondantes là-bas, qui veulent bien me parler une sympathie dont je les remercie. 3o. Je transmets votre salut à vos soeurs de l'Ouest et informe Andréa que vous croyez la reconnaître. 4o. Il m'est impossible de donner cette adresse sans le consentement de l'intéressée. 5o. Oui, il est un endroit qui porte ce nom, à environ 80 milles au sud d'Edmonton. Demandez ces renseignements au prêtre de la paroisse, je suis certaine qu'il se fera un plaisir de vous les donner. 6o. Certes, il y a du gris, mais du rose aussi. Vous vous plairez, je crois. 7o. Je donne la permission de grand coeur.

Manitobaine— Bienvenue ! 1o. Vous êtes voisine d'un centre où vous pourrez avoir ces renseignements. Ecrivez au R. P. de St-Claude. 2o. Vous comprendrez facilement que la chose est trop confidentielle pour trouver place ici. 3o. Je crois bien que vous avez deviné juste. J'ai cherché aussi à vous découvrir sous votre pseudo sans résultat. Dites à mes bonnes amies de Letellier que je les félicite, les remercie du bon souvenir.

Fleurette des Prairies— Le manuscrit est arrivé trop tard pour passer cette semaine. Je vous ferai la peine de ne point insérer le premier article : il est trop personnel. Ma douce Fleurette, tout comme le corps, l'âme doit avoir sa pudeur et je suis certaine que vous auriez éprouvé une souffrance à savoir exposés ces sentiments si intimes, si délicats. Vous ne m'en voudrez pas, n'est-ce pas ? Le second passera la prochaine fois. 1o. Si vous pouviez me prêter ce poëme, vous me feriez très grand plaisir, je vous le retournerai sitôt lu. 2o. Je crois que nous avons tous ce regret. Merci.

Feuille d'Erable— Reçue votre lettre au dernier moment. Répondrai au prochain P. C. Vous reconnais et vous envoie bonnes amitiés.

MAGALI.

## ETOILE

Viens dans le soir clair, sur la route,
Il fait tiède, marchons un peu ;
Marchons pas à pas, il fait bleu,
Appuie et pèse à mon bras, toute.

C'est l'heure vague où la nuit doute :
Le vent du Sud met l'ombre en feu :
L'extase où l'on croit sentir Dieu
Perle à nos fronts, goutte à goutte !

—Vois : une étoile pâle éclôt
Au ras des collines là-haut,
Et semble frémir de vertige ;

Sur le doux côteau velouté,
C'est comme une fleur de clarté...
On se prend à chercher sa tige.

FERNAND GREGH.

## CONSEILS PRATIQUES.

### Désinfection des Appartements.

Le meilleur moyen de désinfecter les appartements est de les ventiler énergiquement en laissant les portes et les fenêtres ouvertes pendant plusieurs jours et plusieurs nuits de suite. Si la rigueur de la saison ou les circonstances ne permettent pas de recourir à ce moyen, il faut faire dans la cheminée des feux clairs qui déterminent de grands courants d'air. On a soin qu'au moins une porte soit ouverte, pour fournir pendant ce temps de l'air nouveau et pur. Ce procédé simple doit être employé même lorsqu'il fait chaud. Si l'on ne peut pas faire ce feu, on fait évaporer du vinaigre ou brûler du sucre en poudre sur une pelle rougie au feu.

S'il s'agit de purifier l'air et même les murs, les meubles, les rideaux d'une chambre dans laquelle a séjourné un malade, on commence par enlever tous les objets argentés ou dorés, on étale les couvertures, les matelats, sur des dossiers de chaises, on renouvelle l'air en ouvrant les fenêtres ; puis, on les calfeutre et on fait brûler du soufre portatif, en quittant la chambre au plus tôt pour éviter les efforts du gaz suffocants qui se dégagent du soufre en combustion. Pour cette opération, il est prudent et il est nécessaire, si la chambre est parquetée, d'étaler une couche de sable sous le fourneau afin de prévenir toute chance d'incendie. On peut aussi mettre une poignée de chlorure de chaux avec de l'eau dans un ou plusieurs plats qu'on dépose à terre. Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas ici d'une désinfection complète comme dans le cas de maladies contagieuses.

(De la Maison Rustique.)

## LA LOI LEMIEUX.

La loi Lemiex, a permi la formation, dernièrement, de six commissions de conciliation, qui sont actuellement à l'oeuvre.

Si l'on songe que cette loi a ainsi empêché six grèves industrielles, il n'est pas besoin d'ajouter quelles améliorations la dite loi apporte, constamment, aux conditions du travail, au Canada.

## ECHOS.

### Les Ouvriers et la Loi Lemieux

Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, qui siège à Winnipeg vient d'exprimer, par le rapport de ses officiers exécutifs— dont le president, M. Verville, député de Maisonneuve— son appréciation de la loi Lemieux, sur les conflits du travail.

Cette loi, dit le rapport, après une étude sérieuse, a reçu la cordiale approbation et le chaleureux appui de l'exécutif du congrès.

Rappelons parallèlement que, après l'arbitrage de la grève des machinistes du Grand Tronc, le gérant général de la compagnie a déclaré que c'était la loi ouvrière la plus sage qui ait jamais été votée ; et nous aurons constaté que la loi Lemieux, réunit l'approbation des parties qu'elle concerne le plus directement.

L'accueil que lui fait le public, dont elle sauvegarde efficacement les intérêts, a déjà prouvé que de ce côté aussi, l'approbation est unanime.

L'hon. M. Lemieux et son dévoué collaborant, M. Wm. L. McKenzie King, peuvent se féliciter du succès merveillux et bien mérité du fruit de leur labeur.



The Acme Co. Limited

## NOTES LOCALES

MM. Thériault et Léonard ont ouvert un magasin de tabac sur la rue Jasper, en face de chez Révillon Frères. Ils auront en magasin les meilleures marques de tabacs et cigares qu'il y ait sur le marché.

Mme Déschamps, sa petite fille et sa soeur, Melle Marie de Trail, autrefois d'Edmonton mais maintenant de la Colombie Anglaise, sont en visite pour quelques semaines chez Mme Duplessis.

M. A. Laurendeau de la Edmonton Wine Sprit Co. est arrivé samedi soir d'un voyage de six semaines dans l'est des Etats-Unis et du Canada.

M. Laurendeau n'était allé dans la province de Québec depuis 20 ans. C'était donc pour lui une magnifique occasion lorsqu'on le choisit comme délégué à la convenvention de la C. M. B. A. tenue à Montréal en août dernier.

Au nombre des Canadiens-Français de la province de Québec qui cette semaine étaient de passage ici pour se choisir un homestead, citons: J. Baril, Stanfold, J. S. Dubois et H. Beaudry, Weedon, H. Lanier, Ste-Brigite et A. Amyot de Vancouver, B. C.

## Athabasca Landing

Mardi soir, M. A. Gagnon conviait chez lui les membres de l'Académie Française d'Athabaska Landing. Trente-deux Canadiens-Français répondirent à l'invitation.

M. Montembeault, retarda d'un jour son retour au camp des arpenteurs afin d'assister à cette séance.

Plusieurs sujets et projets importants furent discutés.

M. Claude Chillet fit généreusement l'offre d'une salle permanente pour les réunions futures de notre nouvelle société.

M. Lebreton, secondé par MM. Denault et Blais, a proposé qu'une cotisation d'un dollar soit payée par chacun des membres de la société. Proposition qui fut acceptée à l'unanimité et a eu pour effet de mettre $52 dans le *trésor* lesquels seront employés surtout à l'achat de livres et de journaux français. à la tête desquels nous avons inscrit le "Courrier de l'Ouest," voulant reconnaître par là les immenses services rendus par ce journal à la colonisation française de l'Alberta.

Mme Montembeault, en promenade ici depuis un mois, est retournée à Edmonton. M. L. Côté l'accompagnait.

Dimanche soir, les amis de Melle Marguerite Bruneau se sont réunis à la pension Bellerose pour lui présenter leurs bons souhaits à l'occasion de son vingtième aniversaire.

M. Savoyard a passé quelques jours au Landing la semaine dernière.

Le gouvernement provincial vient de faire deux nominations pour le district d'Athabaska Landing. M. John Beith, chef de la cour et M. L. Ménard, inspecteur.

## Concerts Classiques

Nous sommes heureux d'annoncer qu'un Comité vient de se former sous le nom de "Classical Concerts" dans le but d'offrir aux amateurs de bonne musique, quelqu'unes soirées vraiment artistiques. Le Patronage accordé par L. H. Bulyea Lieutenant gouverneur, Hon. Frank Oliver, Hon. Sénateur Roy, Hon. C. W. Cross, Mr le Maire Griesbach était un précieux encouragement pour les organisateurs.

L'acceuil de la haute Société d'Edmonton, permet d'augurer de l'avenir de la jeune Société.

Nous ne pouvons qu'encourager cette tentative en faveur de l'art et du bon goût.

Le premier concert sera donné le mardi 15 octobre dans la jolie salle de l'Ecole Separée, 3e rue. On peut dès maintenant retenir les places dans nos bureaux.

A coté des abonnements pour la série, le comité met en vente de simples billets à 0.75 et 50.



## SULLY PRUDHOMME.

*Article nécrologique, par François Coppée, de l'Académie Française*

Nous trouvons dans le numéro du "Gaulois" du 7 courant, un article nécrologique de François Coppée, sur Sully Prudhomme, que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Vendredi soir, Sully Prudhomme, qu'une cruelle maladie, avait rendu presque impotent et qui n'obtenait quelque soulagement à ses continuelles souffrances qu'à l'aide de la morphine ou de succédanés, a été délivré par la mort. Les cinq ou six dernières années de sa vie furent, on peut le dire, un long supplice. Chez lui, le cerveau seul — ce cerveau dans lequel avait mûri tant de pensées profondes et d'où avait jailli tant de vers impérissables — était resté intact et conserva jusqu'à la fin sa puissance créatrice. Tout récemment encore, son étude de Pascal a fait l'admiration des philosophes.

Par la mort de Sully Prudhomme, la France perd un de ses plus grands poètes, le seul même qui, à mon humble avis, depuis Leconte de Lisle, peut être appelé, sans exagération, un grand poète.

Il mérite, en effet, ce titre suprême, non pas seulement par l'art parfait, la pureté classique de sa forme, mais aussi, mais surtout par la constante élévation et l'absolue sincérité de toutes ses inspirations.

Dans la partie élégiaque de son oeuvre, il nous a montré une sensibilité d'une finesse délicieuse, une âme exquise et par conséquent très douloureuse, mais où la passion et ses souffrances gardent toujours une noble et touchante pudeur. Ce sont peut-être les vers d'amour de Sully Prudhomme qui, par leur originalité extrême, leur accent tout à fait personnel, sont destinés à retenir dans la plus lointaine postérité.

Cependant, le plus grand effort du poète s'est manifesté dans ses poèmes philosophiques, où il a tâché d'atteindre l'idéal de justice et de bonheur sans cesse poursuivi par l'humanité.

Ces derniers poèmes, à qui des personnes compétentes accordent le plus haut prix, ont un caractère didactique qui ne leur permet pas toujours d'éviter la sécheresse et la froideur, et l'accord de la science et de la poésie reste un problème qui attend sa solution. Mais le lecteur des vers philosophiques de Sully Prudhomme admire sans réserve l'essor de ce grand esprit vers les plus sublimes sommets de la pensée et de la conscience scrupuleuse avec laquelle il se consacre à la recherche de la vérité.

* * *

Oui Sully Prudhomme est un poète. Je le lui disais, au printemps dernier, dans la petite allocution que j'eus l'agréable devoir de lui adresser, au nom de ses admirateurs et de ses amis, en lui offrant la médaille frappée à l'occasion du 25e anniversaire de son élection à l'Académie française.

Je me rappelle en ce moment et avec une profonde tristesse cette fête intime.

C'était à Châtenay, dans la maison où Sully, pour fuir la fatigue des visites importunes, s'était réfugié depuis plusieurs années et où il a tant souffert.

Pour le ménager, nous n'étions venus qu'en petit nombre. Des vieux camarades datant du "Parnasse contemporain," il n'y avait là si je ne me trompe que Mendès, Lafenestre, Cazalis et l'éditeur Alphonse Lemerre. Quelques poètes plus jeunes et des amis personnels de Sully nous accompagnaient. Nous formions un groupe de trente personnes tout au plus.

Pour nous recevoir, le pauvre malade ne put même pas se soulever de son fauteuil. Son visage — Sully, dans sa jeunesse, a été très beau — son visage, gardant toujours son expression si douce, était ce matin-là, ravagé et bouffi par la souffrance et ne ressemblait guère, hélas ! au profil gravé sur la médaille que nous apportions.

On abrégea autant que possible la cérémonie. M. Boutrouo, l'éminent philosophe, et moi-même, nous lûmes nos petits discours, Lafenestre, qui fut, pour Sully, un compagnon de toujours, récita un émouvant sonnet. Le cher poète nous écoute, les yeux mouillés de larmes ; il embrassa ses plus vieux amis, serra la main aux autres visiteurs. On but un verre de champagne, et ce fut tout.

En revenant chez moi, je fis, je l'avoue, des réflexions sinistres.

Certes, notre pensée d'honorer un ami qui nous était très cher et un poète que nous admirions beaucoup, était excellente ; mais, devant ce pauvre homme si faible, devant son émotion maladive, ces hommages attendris, ces paroles flatteuses avaient quelque chose de funèbre. Tout cela ressemblait trop à ce ui se passe autour d'une tombe fraîchement creusée où l'on vient de descendre le cercueil.

Pauvre Sully ! J'ai eu la sensation que nous l'avions fait assister ce jour-là à une sorte de répétition de son enterrement.

Et il n'avait plus que si peu de temps à vivre !

* * *

Je voudrais noter ici quelques souvenirs de notre jeunesse ; car il y a près de quarante ans que nous nous sommes rencontrés, Sully Prudhomme et moi.

La première fois, ce fut chez Mendès, qui demeurait alors rue de Douai et réunissait là ses amis des lettres, un jour de chaque semaine. A cette époque, quoiqu'il fût tout jeune encore, Mendès jouissait déjà d'une petite célébrité. Il avait fondé une revue, publié son premier recueil. Plusieurs, dont j'étais, le considéraient comme un jeune maître ; ils venaient à ses soirées où l'on prenait du thé et où l'on disait des vers.

Sully Prudhomme, plus âgé que nous de quelques années et venant de mettre au jour ses "Stances et Poèmes," avait déjà, lui aussi, un commencement de réputation, grâce au "Vase brisé" surtout. On sait le grand succès de cette charmante pièce, qui se grave rapidement dans bien des mémoires.

Sully vint donc un jour chez Mendès, où ses manières réservées et son maintien discret, presque timide, contrastèrent avec les façons assez tapageuses du petit cénacle. Sur l'invitation du maître de la maison, il récita d'une voix tendre et profonde quelques fort beaux vers que nous applaudîmes chaleureusement, et ce qui me frappa principalement en lui, ce fut l'extraordinaire beauté de ses yeux bruns, où passaient des étincelles d'or, de ses yeux d'où tombait un regard imposant et doux, un regard de lion au repos.

Je ne crois pas que Sully Prudhomme soit souvent revenu chez Mendès ; du moins, il ne devint pas un habitué des réunions de la rue de Douai ; mais je le retrouvai souvent depuis lors chez Leconte de Lisle, où les jeunes poètes allaient tous les samedis soirs.

Comme nous tous, Sully Prudhomme avait une sincère vénération, pour le fier et grand artiste dont la vie toute entière avait été consacrée à la poésie pure, sans une seule concession à la mode qui passe, au caprice éphémère du public. A ce point de vue, on peut comparer l'auteur des Vaines tendresses, à celui des "Poèmes barbares" ; car Sully a été lui aussi, pendant toute son existence, uniquement, exclusivement un poète, et il a pratiqué son art avec une inébranlable fidélité, avec un désintéressement absolu.

C'est chez Leconte de Lisle, que nous nous liâmes, Sully Prudhomme et moi. Il devint alors et resta toujours pour moi, le confrère le plus affectueux ou, pour mieux dire, un parfait ami.

* * *

Je voudrais encore ici louer la beauté d'âme, la noblesse de caractère, en un mot, les vertus de Sully Prudhomme et m'incliner une fois de plus devant son œuvre magistrale. Mais dans le cruel chagrin où m'a jeté la nouvelle de sa mort, j'ai à peine trouvé la force de tracer ces quelques lignes.

Depuis quelque temps d'ailleurs, je n'écris plus ici que des pages endeuillées sur des poètes qui furent mes contemporains et mes compagnons de toute la vie, Hérédia, Theuriet ! Sully Prudhomme ! ...

Après tout, c'est la loi, et, pour ma part, je me sens plein de résignation. Mais il est tout de même un peu mélancolique de penser que le nom dont je vais signer cet article sera peut-être très prochainement le titre de la nécrologie consacrée à

FRANCOIS COPPEE,
de l'Académie française.

## PREMIERE EXPOSITION ANNUELLE.

### Société Agricole de St-Albert.

La première exposition annuelle de la Société Agricole de St-Albert aura lieu à Morinville, jeudi et vendredi, les 10 et 11 octobre. Un grand nombre de prix seront accordés pour les divers produits de la ferme.

L'entrée des étables pour les chevaux et bétail sera gratuite.

Chaque membre devrait s'efforcer d'exhiber le plus grand nombre possible de produits divers, de manière à bien remplir les entrées et afin que le concours soit intéressant.

Les fermiers des districts de Stoney Plain et de l'Esturgeon, sont spécialement invités à exposer leurs produits. Les entrées pour les articles autres que les animaux devront être faites avant 9. a. m. jeudi.

Les entrées pour les animaux devront être faites avant 9. a. m. vendredi, le 11 octobre. Toutes les classes d'animaux seront jugées par des juges du gouvernement, de sorte qu'il n'y aura aucune partialité et chaque exposant sera traité d'une manière juste et équitable.

## LA PART DU COURRIER.

Comme on le sait, le district de St-Albert aura son exposition à Morinville les 10 et 11 du courant.

C'est une entreprise nouvelle, et il appartenait aux résidents cultivateurs et surtout hommes d'affaires du district, d'assurer le succès de cette entreprise, en souscrivant généreusement les sommes nécessaires, nonseulemnt pour payer les frais d'organisation, mais aussi assurer aux cultivateurs progressifs, qui apporteront là les meilleurs produits de leur ferme, de nombreux et substentiels prix qui seront pour eux la récompense de leurs louables efforts.

L'agriculture étant la base de tout progrès dans notre province, nous ne ferons jamais trop pour encourager et faire progresser la classe si intéressante du cultivateur.

Aujourd'hui, nous avons la satisfaction de dire que cette exposition sera un succès, grâce à la générosité des citoyens d'Edmonton, St-Albert et principalement de Morinville.

Lorsque les organisateurs nous firent part de leur progrès, nous avons mis à leur disposition les colonnes de notre journal.

Plus tard, nous n'avons épargné ni temps ni argent, ni voyages pour accomplir ce qui pour nous était un devoir vis-à-vis de cette société.

Cependant, les directeurs de notre journal, l'hon. Sénateur Roy et M. P. E. Lessard, n'ont pas voulu s'en tenir là, et ils ont mis à la disposition du secrétaire de la société d'agriculture de Morinville, M. J. A. Paquin, la somme de $15 pour être distribuée en prix de la manière qu'il jugera bonne.

Ce sera là la part du "Courrier de l'Ouest."

## CONCOURS MILITAIRE

### Ouverts aux membres des Escadrons des C. M. R.

En outre du concours déjà annoncé pour les troupiers en uniforme et cheval ayant l'accoutrement le mieux tenu, et l'ensemble général le meilleur.

Des prix au montant de $40 seront distribués pour les deux classes suivantes:

Chevaux de cavalerie exhibés sous selle militaire et montés par un sous officier ou troupier, membre des C. M. R. ayant les qualités voulues pour cheval de remonte, savoir: âge de 4 à 6 ans, hauteur 15 mains.

$20. distribuées en prix.

Cheval apte pour le service militaire, non qualifié pour la classe ci-dessus, exhibés sous selle militaire monté par un sous-officier ou troupier des C. M. R.

$20 distribuées en cinq prix.

## L'Hon. Aylesworth dans Essex

Du "Canada"

Winsdor, 20. — L'hon. A. B. Aylesworth a prononcé un vigoureux discours au pique-nique des associations libérales d'Essex-Nord qui eut lieu, hier après-midi, à Barber's Grove.

"M. R. L. Borden, a dit M. Aylesworth, parlant récemment à Chatham du résultat des dernières élections fédérales en Nouvelle-Ecosse déclarait que l'hon. M. Fielding avait participé à l'organisation de la corruption électorale faite en sa faveur.

Je n'ai pu retenir mon indignation quand j'ai lu ces paroles. Je connais M. Fielding le peuple de ce pays le connaît et je dis hautement qu'il n'y a pas un honnête homme et un homme de bon sens qui ne soit convaincu que M. Fielding est un homme d'Etat aussi intègre, aussi loyal que les chefs les plus respectés qui aient jamais été à la tête de nos partis politiques.

J'ai déjà dit que certaines déclarations des pétitionnaires, dans la cause de l'élection d'Halifax n'ont été soumises.

Ils disaient pouvoir prouver des faits établissant que M. Borden avait personnellement participé aux manœuvrs de corruption électorales tentées par les conservateurs aux dernières élections fédérales. J'ai donné là dessus mon opinion en tant qu'avocat. J'ai dit et je répète que si ces faits étaient prouvés devant un tribunal, M. R. L. Borden serait disqualifié pour huit ans.

M. Borden a déclaré qu'il n'y a aucune fondation dans les accusations portées contre lui. S'il répète cela dans la boîte aux témoins, il devra répondre à un contre-interrogatoire ; je ne veux pas exprimer d'opinion sur le résultat du procès avant d'avoir entendu le contre-interrogatoire de M. Borden.

M. Borden me demande d'expliquer mon attitude dans l'affaire Gamey. Je lui demanderai d'expliquer ses relations avec le syndicat Lefurgey-Fowler Pope.

M Borden demande a être mis en accusation non sur des racontars, ni sur des bavardages de la rue mais sur des dépositions de témoins assermentés. Cependant, quant à lui, il répond sans compter et sans se baser sur la moindre déclaration assermentée, des accusations de corruption électorale contre ses adversaires. Le peuple a le droit de demander à ce fervent apôtre de la "Pureté politique" s'il pratique ce qu'il prêche.

Il y quelque deux ans, au cours d'un procès, M. Hugh Graham qui figurait comme témoin, déclarait qu'il avait versé de sa poche, une contribution de $30,000 au fonds électoral du district de Québec. Et la générosité de M. Graham ne s'était pas bornée au seul district de Québec, mais s'était étendue à d'autres districts et à d'autres provinces.

La loi, dit M. Aylesworth, exige que le chiffre des dépenses des candidats soit publié. Cela a été fait lors de mes élections dans Durham et York-Nord. On avait dépensé $1,300 à $1,400 dans la première élection et une somme plus considérable dans la seconde en frais d'élections légitimes.

Je n'ai pas hésité à donner publicité à ces dépenses, mais ou il a jamais su à quoi ont été employées les $30.000 de M. Graham. Le temps n'est-il pas venu pour M. Borden de de nous renseigner à cet égard, de nous dire où ont passé les sommes adressées à Zandray, Zanurank, Zandring et Zandreid.

M. Hugh Graham parlait aussi, dans sa déposition d'une certaine lettre, dans laquelle M. Borden lui donnait des instructions sur la façon de répartir à travers le pays les sommes souscrites. M. Borden nie qu'il ait jamais écrit cette lettre. Puisqu'il demande des témoignages assermentés, en voilà un! La déclaration de M. Graham, un des plus dévoués amis de sa cause, contredit formellement l'assertion de M. Borden.

Ce seul exemple suffit, je crois, à montrer ce qu'il faut penser de la sincérité des indignations de M. Borden, lorsqu'il dénonce la corruption électorale.

M. Ayslesworth, en terminant, a rappelé la déclaration de l'hon. M. Pugsley, qui affirme que les conservateurs disposaient, aux dernières élections d'un fond de $500,000 destiné aux fins de corruption électorale. M. Pugsley défie M. Borden de lui intenter une action en libelle pour cette affirmation.

On comprendra la gravité de cette déclaration, si l'on se rappelle, que parmi les causes qui amenèrent la chûte de Sir John Macdonald, fut l'envoi de la fameuse dépêche où il solicitait une modeste souscription de $10,000 au fonds électoral conservateur.



## LE MARCHE

COURS DE LA SEMAINE

Beurre frais, la livre 25 cts.

Œufs frais, 35 cts la douzaine.

Pommes de terre nouvelles, 20 cts le minot.

Carottes, 15c. la botte, Navets, 15c. la lb.

Choux-Navets, la livre, 5 cts.

Betteraves, le paquet 10 cts.

Choux, la livre, 10 cts.

Oignons, la livre 8 cts.

Foin, par tonne, Mil, $14. à $18. ; de coteau, $12. à $14. ; slough, $8 ; $12.

Paille, la charge, $5.00 à $6.00

Avoine, 38c. le minot

Blé, 72 à 86c. le minot.